



## BUDGET 2017

Le budget 2017 dont les taux d'impôts locaux demeurent inchangés se compose comme suit :

Section de fonctionnement : 777 932 €

Section d'investissement : 1 122 094 €

## ECOLE



L'effectif annoncé pour la rentrée 2017/2018 est de 132 enfants, nombre insuffisant pour espérer une ouverture de classe.

### Création de deux emplois à temps non complet

En raison du départ en retraite avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2017 de l'adjoint technique de l'école assurant également les fonctions d'ASEM, il convient de pourvoir à son remplacement. Afin d'apporter plus de souplesse à l'organisation du temps de travail et faciliter les remplacements d'agents indisponibles, le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de créer :

- Un poste permanent d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles sur une durée hebdomadaire de 17 h 30, accessible aux titulaires du concours d'ATSEM, cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.
- Un poste permanent d'adjoint technique sur une durée hebdomadaire de 17 h 30, accessible sans concours, cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
- Les responsables de ces postes de travail seront astreints à une durée hebdomadaire de travail de 17 heures 30 et pourront être amenés à effectuer des heures complémentaires.
- Ils seront chargés, chacun en ce qui les concerne, des fonctions incombant à leur grade mais seront amenés, le cas échéant, à remplacer les agents indisponibles.
- La rémunération et la durée de carrière de ces agents seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emplois concerné.

## URBANISME - VOIRIE

### Goudronnage chemins ruraux

Les chemins ruraux suivants ont été goudronnés en revêtement bi-couche :

- Libourne, Biocque, La Juzère, Allée des Prairies

Ces chemins seront prochainement de compétence communautaire.

### Aménagement du macro-lot du lotissement « Pascouau »

L'aménagement du macro-lot prévoyait des « parkings du midi » goudronnés sur chaque lot, ceux-ci ont été supprimés, sachant que des places de parking sont déjà existantes.

## BÂTIMENTS

### Salle des associations

Les placards ont été posés, l'aménagement extérieur est terminé. Les clés ainsi que le règlement d'occupation de la salle ont été remis aux 4 associations : Club de Pelote - Amicale soleil couchant - APE (Parents d'élèves) - Comité des fêtes.



# BÂTIMENTS



## Ecole

Les travaux de construction et restauration sont en cours. La dalle béton et la structure bois de l'extension sont terminés.

## Ancienne poste

Afin de continuer à faire vivre ce patrimoine communal et dynamiser le tissu économique local, 2 locaux à usage commercial et 1 appartement à l'étage sont à l'étude. Un premier contact et visite des lieux avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a permis d'appréhender leur faisabilité.



Une coiffeuse et une boulangère ont fait part de leur intérêt pour le projet et une première rencontre a eu lieu avec l'architecte afin d'échanger sur les possibilités d'aménagement. La coiffeuse exerce actuellement à domicile sur la commune et aux alentours. La boulangère est actuellement installée à Cauneille et un dépôt de pain est prévu prochainement à l'épicerie « Grain de Sel ». Elle sera présente pour la 3ème année consécutive au marché des producteurs le 13 Juillet où vous pourrez déguster ses produits.



## Mobilier urbain place Isidore Salles

Le mobilier urbain agrémentant la place a été installé. Une subvention de 7763 € a été attribuée par le FEC.

## INFORMATIONS DIVERSES



### Gendarmerie Bilan 2016

Le Conseil Municipal a reçu le lieutenant Stéphane BECCA VIN de la brigade de gendarmerie de Tarnos/Saint Martin de Seignanx, afin de présenter le bilan synthétique de 2016.

- Notre village a fait l'objet de 33 interventions, 12 atteintes aux biens dont 2 cambriolages et 2 atteintes aux véhicules.



### Voirie communautaire

Le goudronnage du chemin de « Fonchon » initialement programmé en 2018 a déjà été réalisé cette année. L'entrée du chemin rural de Hargous a également été bitumée sur une centaine de mètres.



Un nouveau site internet est en cours d'élaboration par le service informatique de MACS. La mise en ligne est prévue pour le dernier trimestre 2017. Le site actuellement en ligne n'étant pas actualisé nous vous demandons de vous rapprocher de la Mairie en cas de besoin. Veuillez nous excuser de ce désagrément.

### PAGE FACEBOOK



Vous pouvez retrouver tous les évènements, manifestations et diverses informations sur notre page : facebook sainte marie de gosse

### Ordures ménagères



Un réaménagement des emplacements des conteneurs d'ordures ménagères a été opéré sur plusieurs quartiers. Le positionnement d'un conteneur sur la RD 28, placé sur le domaine public mais nécessitant un arrêt sur le domaine privé a été contesté par le propriétaire ; Le container a été déplacé.

### Création de poste pour la pérennisation de l'emploi d'avenir

En raison de l'accroissement d'activité au sein des services techniques, le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de créer un emploi permanent d'adjoint technique, accessible sans concours, et d'affecter à ce poste la personne actuellement employée au sein de la commune en qualité d'adjoint technique sous contrat de droit privé de type contrat d'avenir. Le responsable de ce poste de travail sera astreint à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures,

- il sera chargé des fonctions incombant aux adjoints techniques
- la rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emplois concerné.

Le Sydec a remplacé tous les candélabres du parking derrière le mur à gauche ainsi que sur l'espace vert aux abords de la salle des associations. Le montant de la participation communale est de 4794 €.

### Rapport bilan énergétique

Julien CLAVERIE, délégué SYDEC, a présenté le compte-rendu du bilan énergétique des bâtiments et les conseils en orientation énergétique qui en découlent.

- L'isolation des rampants de la maternelle, des salles de réunions de l'étage et le remplacement des convecteurs électriques obsolètes constitueraient une source d'économie non négligeable.

- Le point noir est la porte de communication entre la salle des fêtes et le mur à gauche qui génère une importante perte de chaleur ; de plus cette salle qui est la plus utilisée représente 30 % de la consommation.

Il en est de même pour l'école.

- Pour la plupart des bâtiments observés (Bibliothèque - Ecole hors rénovation - Cantine - Salle de musique) la simple pose de thermostats programmables et d'éclairage LED permettrait de réduire de façon sensible la consommation.

Les abonnements affichés correspondent aux besoins, à l'exception de l'école, légèrement surdimensionné. Le SYDEC a dressé une liste de préconisations d'améliorations, leur priorité et leur coût qui peuvent faire l'objet de subventions de l'Europe et/ou de la communauté de communes dans le cadre de la transition énergétique (TEPOS). Cette mise en conformité générerait une économie d'énergie de l'ordre de 16 %. A l'issue de cet exposé, des devis ont été demandés afin de lancer cette démarche tendant vers la rénovation des installations et les économies d'énergie.

### Projet zone artisanale « Bellehourcq »

En application de la loi « NOTRe du 07 août 2015, la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud est compétente en matière de : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le 8 Mars s'est tenue une réunion en présence des élus et du service urbanisme de MACS relative au projet de zone artisanale sur le quartier « Bellehourcq » suite à des demandes d'artisans locaux.

Le plan avec les parcelles susceptibles de constituer la zone a été présenté. Il s'agit des parcelles longeant la RD817 en direction de Bayonne après « Euro 4x4 Parts ».

### Candidature consécutive à l'appel d'offres pour la cession de parcelles en succession

Le pôle de gestion des patrimoines privés de la Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine a adressé en mairie un avis d'appel d'offres concernant la cession des parcelles I 513 (3468 m<sup>2</sup>) I 663 (2275 m<sup>2</sup>) et I 665 (1364 m<sup>2</sup>), lieu-dit « Fonchon » issues de la succession de Madame Madeleine Daugareil.

Le conseil municipal, considérant :

- que ces parcelles longeant la RD 817 se situent à proximité du projet de zone d'activités de « Bellehourcq » et constitueraient une réserve foncière qui pourrait être utilisée pour l'aménagement futur d'un rond-point ou voie d'accès à cette zone,

- que l'activité de la société Euro 4x4 génère un mouvement important de livraisons et de déplacements de véhicules lourds, l'axe de rotation étroit donnant sur la RD 817,

- qu'il convient de mener une réflexion sur l'aménagement et la sécurisation du carrefour, une proposition d'offre d'achat pour la somme de 5000 € a été présentée et si l'offre est retenue un contrat sera établi avec l'actuel exploitant jusqu'à la concrétisation du projet.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Vélo Route

Afin de sécuriser la traversée de la RD817, un tunnel pour le passage des cyclistes et piétons est en cours de réalisation. Il devrait être ouvert à la circulation courant Juillet.

Le constat d'affaissement de la chaussée entre les lieux-dits « Betjean » et « Horgave » a été analysé par un bureau d'études. Deux solutions alternatives ont été proposées aux propriétaires des terrains voisins concernés.

Une contre-proposition au devis issu de l'analyse du bureau d'études a été demandée. Un premier devis d'un piquetage tous les mètres, sur cent mètres est en cours d'analyse.

## AGENDA DE L'ETE

### Transport YEGO PLAGES GRATUIT DEPUIS SAINTE MARIE



Du 8 juillet au 3 septembre le réseau de bus YÉGO devient YÉGO plages pour satisfaire la demande estivale de déplacements.

**Le bus sera gratuit et desservira Sainte-Marie depuis le parking du lotissement tous les jours.**

Départ de Ste Marie à 13 H 20 et arrivée à Capbreton plage « La Centrale » à 14 H 20.

Retour de Capbreton à 18 H 20 et arrivée à Ste Marie à 19 H 15.

Plus d'infos sur [mobi-macs.org](http://mobi-macs.org)

### 8 juillet : Inauguration

Après deux années de travaux dans le centre bourg, monsieur le maire et le conseil municipal vous invitent pour l'inauguration. (carte invitation ci-jointe). Pour des raisons de bonne organisation, veuillez informer le secrétariat de mairie de votre participation et de celle des membres de votre famille, avant le Samedi 1er Juillet, par mail [mairie.ste-marie-de-gosse@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-marie-de-gosse@wanadoo.fr) ou par téléphone : 05 59 56 32 16

### 13 juillet : Journée TER

**Journée TER (Tourisme en espace rural)** : cette journée de découverte de notre territoire local est gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous à 9 H 15 pour un café de bienvenue servi dans la salle des fêtes. Au programme : Visite de la ferme « au Boy » élevage de blondes d'aquitaine - Découverte de la pêche fluviale - Visite de la conserverie « la Barthote ». Chaque participant devra prévoir le pique-nique qui sera pris au bord de l'Adour ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps. Cette journée se terminera à 16 H.

### 13 juillet : marché des Producteurs de Pays

**Jeudi 13 Juillet, Marché des Producteurs de Pays** : pour la 3ème année consécutive à partir de 18 H, les 10 producteurs retenus par la Chambre d'Agriculture vous accueilleront derrière le Mur à Gauche et vous pourrez déguster leurs produits directement sur place. La banda « Les Mouettes du Gave et de l'Adour » de Port de Lanne animera la soirée.

### Un moment gourmand, convivial et festif

### 26 Août : Foire agricole et artisanale

Suite a une baisse de fréquentation en 2016 il a été décidé que pour cette année le nombre de repas sera limité et sur inscription en Mairie.